

**COMMISSION TERRITORIALE D'AUTORISATION D'EXERCICE
COMMISSION DE GUYANE ET DE MARTINIQUE**

en application du décret n° 2020-377 du 31 mars 2020 relatif à l'exercice dans certains territoires d'outre-mer des professions de médecin, chirurgien-dentiste, sage-femme et pharmacien par des personnes ne remplissant pas les conditions de nationalité et de diplôme normalement applicables

**Spécialité HEMATOLOGIE
(classement des candidats par ordre alphabétique)**

	NOM	PRENOM
1	BAROUN	Nadia
2	BOUSLAMA	Emna
3	HORCHANI	Rim
4	KINGUE NSEME PENSY	Martin
5	MECHETI	Imene
6	MUGANDA	Serge
7	OKOUANGO OVA	Jennie Dorothée
8	TAKAM SOHWE	Thierry Stelve
9	TALE PENANJO	boris

Cette liste est valable 18 mois.

Cayenne, le mardi 02 février 2021

Clara de Bort
Directrice Générale de l'ARS de Guyane
Présidente des commissions territoriales d'autorisation d'exercice

